

29 juin 2021

**PAR COURRIEL ET SDÉ**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER : R-4110-2019 - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement  
2020-2029**

**OBJET : Planification de l'audience du RNCREQ**

---

Chère consœur,

Tel que demandé par la Régie dans sa correspondance du 22 juin 2021, le RNCREQ transmet les informations relatives à la planification de l'audience dans le dossier en titre.

Liste des témoins

- Tim Woolf, Synapse – Témoin expert
- Philip Raphals – Témoin expert et analyste externe
- Martin Vaillancourt – Analyste interne

Temps requis pour la présentation des faits saillants de la preuve

Un temps total de 90 minutes, ainsi réparti :

- Présentation du rapport d'expert de Synapse – 20 minutes
- Présentation du rapport d'expert de Philip Raphals – 40 minutes
- Présentation des autres sujets de la preuve du RNCREQ – 30 minutes

Le RNCREQ est conscient que le temps demandé pour la présentation de sa preuve est plus élevé qu'à l'habitude, mais soumet respectueusement qu'il demeure raisonnable, compte tenu qu'il inclut la présentation de deux témoins experts.

Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur et des intervenants, ainsi que la répartition de ce temps entre les panels et les participants

Le RNCREQ note que le Distributeur a annoncé un seul panel et n'a pas donné de précision quant aux sujets qui seront traités par celui-ci. Néanmoins, le RNCREQ informe la Régie qu'il

entend consacrer le temps suivant aux différents sujets d'intérêt dans la preuve du Distributeur, pour un total de 105 minutes :

- Prévision de la demande – 15 minutes
- Approvisionnements existants – 30 minutes
- Approvisionnements additionnels – 30 minutes
- Coûts évités – 15 minutes
- Réseaux autonomes – 15 minutes

Compte tenu de la diversité des sujets à traiter, le RNCREQ suggère qu'il pourrait être utile de modifier la formule des contre-interrogatoires en les regroupant par thématique. Ainsi, tous les intervenants poseraient leurs questions sur la prévision de la demande, puis tous les intervenants poseraient leur question sur les approvisionnements, etc. Cela faciliterait en même temps le repérage dans les notes sténographiques.

Le temps prévu pour la plaidoirie

Le RNCREQ prévoit une plaidoirie de 45 minutes.

Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience

M. Martin Vaillancourt, analyste interne pour le RNCREQ, ne sera pas disponible à compter du 11 juillet. M. Tim Woolf, témoin expert, a certains conflits d'horaire entre le 5 et le 10 juillet.

Afin de tenir compte des disponibilités de ces deux témoins, nous prions la Régie de bien vouloir prévoir la présentation de la preuve du RNCREQ à l'intérieur des plages horaires suivantes :

- 7 juillet avant 11h
- 8 juillet en tout temps
- 9 juillet avant 14h

Veuillez accepter, chère consœur, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard